



ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ MUSIQUE À GRAINES D'ARTISTES DE FONSORBES

L'association GRAINES D'ARTISTES DE FONSORBES accueille tous les publics souhaitant acquérir le savoir-faire indispensable à une pratique musicale épanouie et propose donc une sensibilisation pour les plus petits, deux cursus de formation (cursus « général » et cursus « aménagé ») et un parcours libre.

Ce document présente ces différentes options, notre projet pédagogique et l'organisation de la prochaine rentrée du point de vue de la musique. Il ne se substitue ni au règlement intérieur, ni à la plaquette de tarifs, qui s'appliquent à l'ensemble des adhérents de Graines d'Artistes (et donc aux adhérents en musique).

Chapitre 1 - Projet pédagogique

1.1 ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Ce projet a été préparé par le Conseil Pédagogique de Graines d'Artistes (composé des professeurs coordinateurs pédagogiques et de deux membres du bureau).

1.1.1 Pour l'épanouissement de chaque adhérent, l'association Graines d'Artistes de Fonsorbes (GAF) souhaite proposer un enseignement musical de qualité qui :

- ✓ permette à chaque élève de découvrir la musique, d'acquérir les connaissances en conformité aux programmes de la DAV31, de développer le goût de l'effort et de la persévérance tout en respectant les capacités individuelles de chacun.
- ✓ permette aussi d'offrir à chaque musicien la possibilité d'une pratique musicale collective à travers ses différentes formations
- ✓ totalement à l'opposé d'une démarche flattant l'individualisme, il s'agit ainsi d'accueillir des publics d'origines diverses, aux choix stylistiques variés, aux démarches d'apprentissage complémentaires et aux projets multiples (de la recherche d'une initiation ou d'une pratique loisir à un objectif pré-professionnel).

1.1.2 Cette volonté guide notre organisation structurelle, reflet des objectifs suivants :

- ✓ apprendre à aimer écouter,
- ✓ apprendre à être musicien dans des ensembles,
- ✓ apprendre à se produire sur scène et à devenir autonome,



- ✓ découvrir tous les langages musicaux proposés, en participant à des projets transversaux avec les autres arts.

L'élève inscrit s'engage à participer à cette démarche, à se produire plusieurs fois par an et à fournir le travail personnel nécessaire à sa progression et à la bonne marche des ensembles. Enfin, il est vivement encouragé à assister en tant que spectateur à toute manifestation artistique de la GAF.

1.1.3 Des activités musicales ou para-musicales enrichissantes :

- ✓ permettre à chaque membre qui le souhaite de s'épanouir au sein d'un orchestre ou d'un ensemble
- ✓ développer la créativité en favorisant la réalisation de spectacles musicaux ou de spectacles communs avec d'autres disciplines (danse, théâtre, peinture)
- ✓ offrir une ouverture par l'organisation de sorties (concerts), encouragements à la participation des élèves à des ensembles ou concours départementaux ou nationaux)

1.1.4 Une éducation à la citoyenneté et à la vie associative :

- ✓ Apprendre la tolérance, la politesse, le sens de l'effort, à écouter les autres, la vie en groupe dans un respect mutuel, à participer à la vie de l'association, à partager ses connaissances et ses compétences
- ✓ Mettre en valeur chaque élève, le rendre acteur au sein de son association

1.1.5 L'engagement de toute une équipe :

Une équipe pédagogique composée actuellement de **11 bénévoles et de 10 professeurs de musique** s'engage tout au long des activités et de l'année à veiller au bien-être de chaque élève et à son épanouissement personnel.

1.1.6 Une association enseignant la Musique : pour qui, pourquoi faire ?

Notre rôle est de **former, assister et soutenir** les actuels et futurs musiciens amateurs quel que soit leur niveau. Nous ne sommes pas des animateurs et l'association n'est pas un lieu où l'on « consomme » *des activités*. Essayer n'est pas faire : les enfants et familles « zappeurs » se trompent d'adresse. Nous tâchons de réaliser ce devoir qui est celui de tout enseignant : **transmettre un savoir, une culture.**

L'association accueille tous les publics souhaitant acquérir le savoir-faire indispensable à une pratique musicale épanouie.

1.1.7 Ouverture sur la commune et au-delà, ouverture à d'autres partenaires musicaux, ouverture à d'autres disciplines culturelles

Nous incitons nos élèves à participer à la vie culturelle de la commune :

- ✓ contes musicaux à la médiathèque de Fonsorbes;
- ✓ animation des vernissages des expositions automne-hiver et printemps-été des Peintres Amateurs de Fonsorbes;



- ✓ participation à la fête de la musique;
- ✓ portes-ouvertes dans tous les cours la semaine précédent les vacances de Noël.
- ✓ Concerts musicaux organisé par les professeurs GAF

Enfin, grâce aux autres disciplines enseignées à l'association (danse classique, modern'jazz, contemporain), nous offrons à nos élèves une ouverture sur d'autres horizons culturels :

- ✓ gala de danse (danseuses accompagnées par des élèves ou groupes musicaux, autant que possible à chaque gala ces dernières années),
- ✓ concert annuel de nos professeurs ,
- ✓ samedi musical à la médiathèque de Fonsorbes,
- ✓ animation de vernissages (peintres de Fonsorbes ou de La Salvetat, ...),
- ✓ Concert de Noël ,
- ✓ Festival de Voix à l'Eglise de Fonsorbes (Choristes GAF),
- ✓ Festival de chant choral en Haute Garonne (Choristes adultes et Ados GAF)
- ✓ participation au concours PRODIGE ART, BMD... (GAF est centre d'examens)

En raison de la crise sanitaire du COVID-19, tous nos projets de représentations sont pour le moment annulés ou en attente d'une autorisation, nous espérons à ce jour nous projeter sur le projet PARCOURS CHOREGRAPHIQUE qui réunira nos musiciens et nos danseurs en Juin 2021.

1.2 POUR LES PLUS JEUNES

A partir de 4 ans, un enfant peut se sensibiliser à la musique. C'est la phase de découverte du monde sonore :

- **éveil 1*** pour les enfants de 4 ans ou en Moyenne Section Maternelle : initiation vocale, écoute musicale, expérimentations instrumentales et rythmiques (¾ heure hebdomadaire)
- **éveil 2*** pour les enfants de 5 ans ou en Grande Section Maternelle : exploration rythmique et vocale, expérimentations instrumentales, développement de la créativité (¾ heure hebdomadaire).

* COURS EN PETIT GROUPE DE 8 ENFANTS

- **découverte musicale** pour les enfants d'âge primaire (à partir de 6 ans) qui n'ont pas fait de choix instrumental ou qui n'ont pas l'aptitude à débiter l'instrument de leur choix : pratique collective des musiques actuelles (45 minutes hebdomadaire de cours d'instrument par groupe de 3 élèves et un cours d'initiation à la formation musicale) ; voir annexe 1 pour le contenu des cours de découverte.
- **chorale enfant** (¾ heure hebdomadaire) pour les enfants en école primaire (du CP au CM2).

La pratique instrumentale peut généralement commencer dès l'âge de 6 ans (se renseigner au préalable car certains instruments exigent des aptitudes particulières liées à la morphologie, ce qui peut différer le début de l'apprentissage).

Des interventions en milieu scolaire peuvent aussi être effectuées par des musiciens de la GAF, ces interventions sont généralement liées aux demandes des professeurs des écoles et à leur projet de classe.

1.3 CURSUS « GÉNÉRAL »

Le cursus «général» est structuré en deux cycles de niveau progressif pouvant être réalisés entre 4 à 6 ans par cycle en fonction de l'évolution de l'élève et d'un accueil en perfectionnement post-cycle 2 (instrument seulement). Chaque cycle peut être une étape au cours d'études prolongées ou un aboutissement.

Ce cursus s'adresse à tous ceux qui souhaitent suivre un enseignement musical complet. La richesse de l'enseignement apporté est la garantie d'une formation de base complète et solide. Deux à trois cours sont suivis chaque semaine, pouvant générer des productions publiques régulières. Ce cursus s'adresse donc à ceux qui souhaitent bénéficier d'un enseignement de qualité avec un apprentissage organisé selon trois axes indissociables et d'égale importance (voir ci-dessous le schéma d'enseignement de la musique à Graines d'Artistes).

SCHEMA D'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

Afin d'offrir à tous les adhérents un accès à un enseignement de qualité à un coût raisonnable, l'apprentissage est organisé selon trois axes indissociables et d'égale importance:

TECHNIQUE INSTRUMENTALE

- Maîtriser le fonctionnement de son instrument (gestes techniques)
- Découvrir le répertoire spécifique

COURS INDIVIDUEL
de 20 min/semaine
OU

COURS COLLECTIF
de 45 min/semaine

(3 élèves d'âge et de goûts cohérents)

COURS INDIVIDUEL
de 30 min/semaine
OU

COURS COLLECTIF
de 60 min/semaine

(3 élèves d'âge et de goûts cohérents)

FORMATION MUSICALE

COURS COLLECTIF PAR NIVEAU
60 min/semaine

INITIATION SOLFÈGE
45 min/semaine

- Acquérir les bases du **langage musical universel**
- Devenir **autonome** (être capable de lire ou écrire la musique)
- - comprendre comment et pourquoi on joue la musique

+ possibilité de cursus
MUSIQUES ACTUELLES
À partir de la 3^{ème} année

PRATIQUE COLLECTIVE

REPETITIONS DE 30 min à 02h00 / semaine

- Se mettre en situation de jeu réel
- Développer ses capacités à écouter en jouant
 - Partager sa passion
- Produire du répertoire pour des concerts

Ensemble Junior
Ensemble Adulte
Chorale enfant (6/11 ans)
Chorale adolescent (12/18 ans)
Chorale adulte

GAF/ MAJ
03/2021

• 1er cycle :

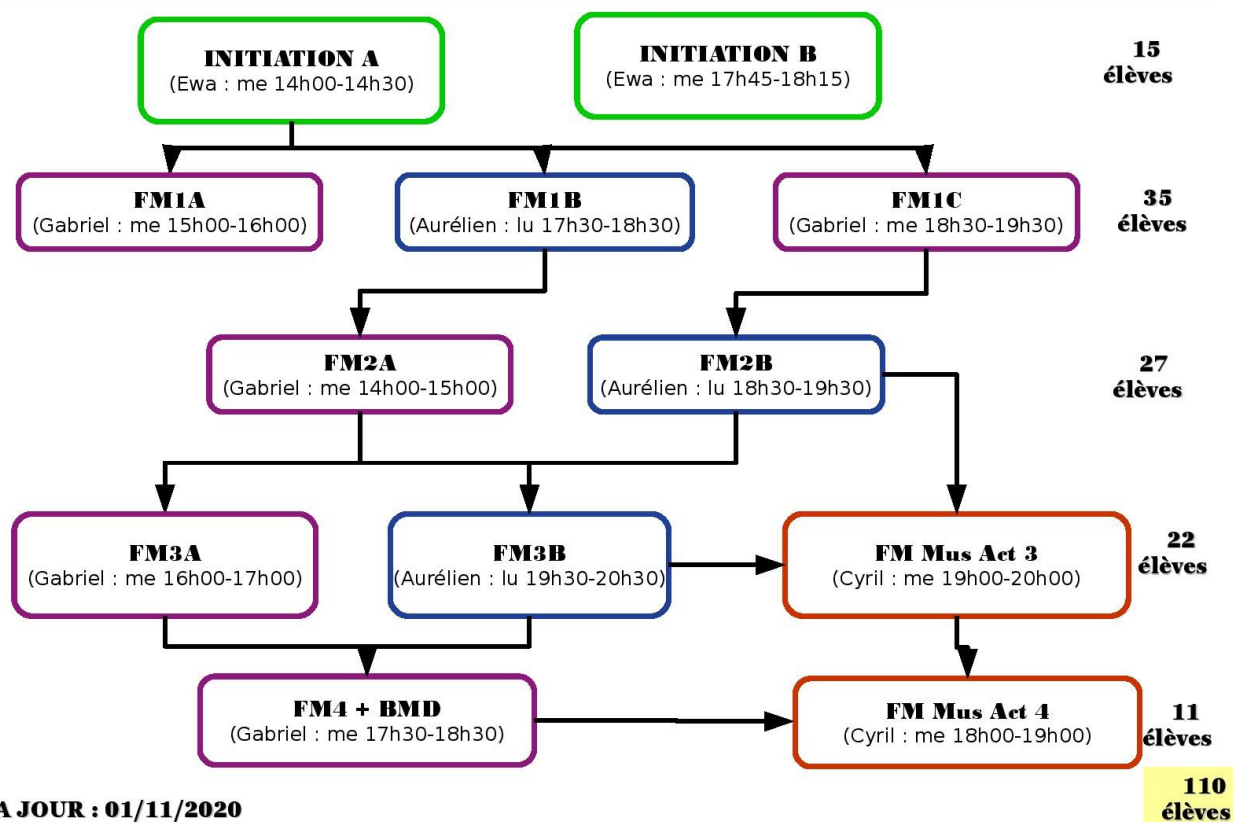
✓ 1 heure hebdomadaire de cours collectif de formation musicale (anciennement « solfège » mais avec des méthodes d'apprentissage modernes afin de ne pas en faire une activité rébarbative !...) : ces cours sont organisés pour les niveaux Initiation (durée 45 minutes), FM1 à FM4, quel que soit l'instrument

pratiqué, ainsi qu'au niveau « fin de cycle » permettant de préparer les élèves volontaires au brevet départemental 1er cycle.

✓ Un curcus « Musiques Actuelles » est proposé aux adhérents de plus de 12 ans , ayant validé les deux premiers niveaux (FM1 et FM2): FM3 MAC et FM4 MAC.

✓ Des examens en fin d'année permettent de valider le passage au niveau suivant ou le maintien au même niveau. Le cours de formation musicale est **obligatoire jusqu'en fin de 1er cycle pour les élèves de moins de 17 ans au 1^{er} septembre de l'année scolaire en cours**. Le schéma ci-dessous présente l'organisation de la formation musicale de la saison en cours :

FORMATION MUSICALE GAF 2020-2021



✓ le cours d'instrument qui peut se décliner sous différentes formes :

- un **cours individuel « classique »** : 20 minutes pour les débutants et 30 minutes pour les élèves à partir du niveau de formation musicale (FM2), en face à face avec un professeur. Le professeur évalue chaque année l'évolution de l'élève dans le cycle. Il n'y a pas d'obligation de cohérence de niveau entre le niveau instrumental et le niveau en formation musicale ;
- un **cours de découverte musicale** (voir 1.2) ;
- un **cours individuel « partagé »** : ces cours d'instruments par groupe de 3 élèves sont bien un lieu d'apprentissage de l'instrument (et ne sont pas à confondre avec les ateliers de pratique d'ensemble, auxquels ils ne se substituent pas).

Ils peuvent intéresser plus spécialement les débutants ou les élèves après quelques années de pratique, remotivés par ces cours collectifs, ou encore les élèves n'ayant pu obtenir une place en



cours individuel classique. Selon le niveau des élèves, il est proposé 45 minutes ou 1 heure de cours à 3 élèves.

- ♦ Le même tarif est appliqué aux élèves prenant 20 minutes de cours individuel classique ou 45 minutes de cours individuel partagé ou de découverte musicale
- ♦ Le même tarif est appliqué aux élèves prenant 30 minutes de cours individuel classique ou 1 heure de cours individuel partagé.
- ✓ Chaque élève a l'obligation de se présenter à une audition dans l'année.
- ✓ Il est demandé aux professeurs de présenter des élèves lors des manifestations GAF sur la commune (samedis musicaux à la médiathèque, vernissage des expositions de peinture, fête de la musique, spectacles internes à l'association, etc ...).
- ✓ Il est fortement conseillé et recommandé de suivre en plus la chorale ou un cours de musique d'ensemble chaque fois qu'il existe un ensemble susceptible d'accueillir l'élève.

- **2nd cycle :**

- ✓ Un cours facultatif de formation musicale de 1 heure 30 est proposé aux élèves désirant poursuivre la formation jusqu'en fin de cycle 2 pour présenter le brevet département de fin de 2nd cycle (cours ouvert selon la demande).
- ✓ Un **cours individuel d'instrument de 30 minutes**. Pour les élèves préparant un concours de 2nd cycle ou le brevet département de 2nd cycle, les professeurs pourront émettre la demande, en fonction de l'assiduité et du travail personnel de l'élève, d'augmenter la durée du cours à 40 minutes hebdomadaires. La décision appartiendra au Conseil Pédagogique après étude de la demande et sera révocable à tout moment.
- ✓ Chaque élève a l'obligation de se présenter à une audition dans l'année et de participer à au moins une manifestation GAF sur la commune (samedis musicaux à la médiathèque, vernissage des expositions de peinture, fête de la musique, spectacles internes à l'association etc ...).
- ✓ La pratique collective (classe d'orchestre, ensembles, etc ...) est obligatoire en 2nd cycle chaque fois qu'il existe un ensemble susceptible d'accueillir l'élève (inscription gratuite). Les pianistes pourront être sollicités comme « accompagnateurs » d'autres instruments.

Lors des inscriptions pour les cours individuels, priorité sera donnée aux élèves s'inscrivant pour un parcours complet (avec formation musicale et ensemble/orchestre).

- **Brevet départemental, examen musiques actuelles, concours nationaux :**

- ✓ Une évaluation de fin de cycle (pour le 1er et le 2nd cycle) est organisée au niveau départemental par la DAV31, que ce soit en parcours classique ou en musiques actuelles. Notre association, adhérente de L'Union Départementale des Écoles de Musique et de Danse, peut inscrire au brevet départemental, sur proposition de leurs professeurs, les élèves qui le souhaitent et qui ont atteint le niveau de fin de cycle, en instrument et/ou en formation musicale.

Les épreuves instrumentales et formation musicale sont indépendantes et donnent droit, lorsqu'elles sont réussies, à un certificat d'aptitude. Les élèves peuvent se présenter aux épreuves classiques et/ou musiques actuelles.

Il faut un certificat instrumental et un certificat en formation musicale pour obtenir le brevet



départemental (ces certificats n'ont pas d'obligation à être obtenus la même année).

- ✓ Notre association peut aussi inscrire les élèves volontaires, sur proposition de leur professeur, à des concours nationaux (Prodige Art, etc ...).

Une participation forfaitaire est demandée aux familles mais les frais d'inscription et les achats de partitions nécessaires aux examens et concours (un exemplaire qui restera à la GAF après l'examen/concours), la rémunération des professeurs (dans la limite de l'équivalent de 3 cours) sont pris en charge par la GAF.

Si d'autres cours ou répétitions avec l'accompagnateur sont nécessaires, une participation supplémentaire sera demandée aux familles (après accord du Conseil d'Administration et des professeurs et familles concernés). Les déplacements lors des épreuves sont à la charge de l'élève et de sa famille.

- **Post-cycle 2 :**

Des cours individuels d'instrument de 30, 40, 50 à 60 minutes hebdomadaires peuvent être donnés aux élèves du cursus général ayant dépassé le 2ème cycle (*certificat de fin de 2ème cycle délivré par l'UDEMD*), à la demande de l'adhérent ou de sa famille (engagement à régler le supplément de tarif), avec l'accord du professeur et après acceptation par le Conseil d'Administration. Cette demande est réexaminée chaque année, en fonction du projet de l'élève et des disponibilités du professeur, et soumis à l'aval du Conseil d'Administration, garant de l'accès aux cours au plus grand nombre et à l'équité de l'usage des subventions.

1.4 PASSEPORT MUSICAL

Un passeport musical (voir annexe 2) est remis aux élèves en parcours complet en début d'année par le professeur.

Outil de liaison entre les professeurs d'instrument, de formation musicale et d'ensemble, la famille et l'élève, les professeurs y renseignent régulièrement les nouvelles acquisitions de l'élève et ses prestations lors de concours, examens, auditions ou spectacles.

1.5 PARCOURS LIBRE

Ce parcours est destiné :

- aux élèves ayant terminé le cursus général
- aux musiciens amateurs adultes,
- aux pratiquants inscrits uniquement
 - aux chorales (enfants, adolescents ou adultes),
 - aux ateliers de djembés

Il leur permet d'organiser leurs études musicales en fonction du temps et de l'énergie dont ils disposent.

Ils peuvent s'inscrire indépendamment (chaque inscription donnant lieu à une cotisation spécifique) :

- à la chorale adulte , adolescent ou enfant en dehors de tout cursus,



- à un cours individuel d'instrument (20 ou 30 minutes hebdomadaires),
- aux divers ensembles instrumentaux, orchestres, groupes (1 à 2 heures).

1.6 LA CHARTE DES MUSICIENS

Une charte des musiciens est proposée à la signature des participants aux cours collectifs (jointe en annexe 3).

Elle précise, pour que cette pratique se passe dans les meilleures conditions pour tous et donne des résultats satisfaisants, un engagement sur l'assiduité aux cours, le travail personnel, le comportement dans le groupe et la participation aux spectacles de l'association.

Cette charte complète, pour les musiciens dans leur pratique de groupe, les dispositions générales du règlement intérieur qui s'impose à tous les adhérents

Chapitre 2 - MODALITÉS PRATIQUES

2.1 INSCRIPTIONS :

- **Ordre de priorité** : les anciens élèves, en cursus général ou parcours libre, sont prioritaires pour s'inscrire dans la même discipline pendant la période des réinscriptions ; puis les nouveaux élèves en cursus général ou parcours libre.

Si la pratique de 2 instruments est demandée, la priorité ne s'exerce que pour le 1er instrument choisi.

- **Ouverture des inscriptions** : les dates sont précisées chaque saison
 - x **réinscriptions** à compter de début juin => pour les anciens élèves ;
 - x **inscriptions** à partir de mi-juin et début septembre => pour les nouveaux élèves (adhérents)
- **Clôture des inscriptions**: à la reprise des cours début septembre (possibilité d'inscription en cours d'année pour les nouveaux arrivants sous réserve de places disponibles – cours individuels - et de possibilité d'intégrer le groupe – cours collectifs).

2.2 CALENDRIER DES COURS

Les cours suivent le calendrier scolaire (*zone C - Toulouse*) et peuvent être aménagés sur décision du Conseil d'Administration, notamment lors de spectacles, événements, réunions pédagogiques, formations, ...

2.3 RAPPELS À PROPOS DE L'INSCRIPTION DANS NOTRE ASSOCIATION

L'inscription à l'association suppose l'acceptation des règlements et usages pédagogiques de l'association.



Il est souhaitable que les parents se tiennent régulièrement informés de la vie de l'enfant dans l'association (affichage, lettres d'information, site internet, cahier de liaison, passeport musical etc...), qu'ils l'épaulent dans son travail personnel à la maison, qu'ils participent à l'accroissement de sa culture musicale en faisant acte de découverte et d'écoute avec lui (concert de musique vivante, écoute de disques etc...), qu'ils veillent à **son assiduité et sa ponctualité** aux cours.

L'inscription est pour l'année scolaire entière, le paiement des cotisations pouvant néanmoins être fractionné avec un minimum de 30 € par chèque.

Les tarifs sont votés en Conseil d'Administration fin mai chaque année et disponibles avant les inscriptions (secrétariat, site internet).

2.4 RENSEIGNEMENTS ET PERMANENCES :

Les membres du Conseil d'Administration, les professeurs Responsable Pédagogique, les professeurs peuvent vous rencontrer

- sur rendez-vous pris au 05-61-91-20-11
- ou par courrier : Graines d'Artistes de Fonsorbes, Mairie de Fonsorbes, 31470 FONSORBES
- ou par courriel à l'adresse : sec@graines-artistes-fonsorbes.fr ,le secrétariat fera suivre la demande.

Le secrétariat est ouvert au public en période de cours du Lundi au Vendredi de 16h00 à 19h00, sauf les Mercredis (ouvert de 14h00 à 19h00).

Des permanences ont également lieu pendant les vacances de Toussaint (Novembre) et d'Hiver(Février).

Le secrétariat est également ouvert au public jusqu'à la mi-juillet et à compter de la mi-août.

CHAPITRE 3 - ENSEIGNEMENTS PROPOSÉS

3.1 POUR LES PLUS PETITS :

- éveil musical 1 : moyenne section de maternelle (4 ans)
- éveil musical 2 : grande section de maternelle (5 ans)
- découverte musicale : CP (6 ans)

3.2 COURS INSTRUMENTAUX (20 ou 30 minutes selon le niveau, 40, 50 voire 60 minutes pour cas exceptionnels) :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| ✓ Flûte à bec | ✓ Batterie |
| ✓ Flûte traversière | |
| ✓ Guitare classique | selon les demandes |
| ✓ Guitare électrique | ✓ violon - violoncelle |
| ✓ Basse | ✓ ukulélé |
| ✓ Piano | ✓ Mandoline |
| ✓ Saxophone | |
| ✓ Clarinette | |
| ✓ Trompette | |

3.3 FORMATION MUSICALE :

- **A partir de 6 ans** : cours collectifs hebdomadaire suivant les niveaux.
- **Le cours de formation musicale ado/adultes** consiste à acquérir les fondamentaux minimum des cycles généraux en un minimum de temps (ouvert selon la demande).

COURS DE FORMATION MUSICALE

Niveaux	Durée
Initiation (débutants, non-lecteurs => niveau CP)	45min/cours
Cycle I 1er niveau : FM1	1h/cours
Cycle I 2ème niveau: FM2	1h/cours
Cycle I 3ème niveau: FM3	1h/cours
Cycle I 4ème niveau: FM4	1h/cours
Cycle I 3ème niveau: FM3 MAC	1h/cours
Cycle I 4ème niveau: FM4 MAC	1h/cours
Cycle I fin cycle ; préparation BMD	1h/cours

3.4 LES COURS DE MUSIQUE D'ENSEMBLE

Cours ouverts à tous, élèves ou pas dans les classes de l'école, ils demandent en général d'avoir au moins un niveau équivalent à deux/trois ans d'apprentissage instrumental, les professeurs concernés ont la liberté de refuser l'accueil d'élèves ne disposant pas de suffisamment d'autonomie.

Ces cours permettent l'épanouissement et l'enrichissement des élèves et sont essentiels à la préparation des élèves à leur future autonomie comme musiciens amateurs.

Les ensembles de classes (mono-instrument), les ateliers (djembé), les groupes (rock, blues, orchestre, impro etc...) sont ouverts sur proposition des professeurs en fonction de la demande, après accord du conseil pédagogique.



3.5 LES CHORALES

En dehors de tout cursus et de toute obligation de suivre des cours de formation musicale (le chef de chœur peut refuser une inscription pour ne pas trop déséquilibrer les pupitres), des chorales sont organisées par tranche d'âge : Enfants, Adolescents et Adultes.

3.6 AUTRES

D'autres formations ou stages peuvent être organisés ou proposés en cours d'année (une demande devra être faite auprès du Bureau de l'association).

Annexe 1 : Les cours de découverte musicale

DÉCOUVERTE DES INSTRUMENTS

PAR LA PRATIQUE DES MUSIQUES ACTUELLES

QUELS INSTRUMENTS ?



**LA BASSE
ÉLECTRIQUE**
*(l'élément central dans
les musiques modernes)*



**LA GUITARE
ACOUSTIQUE**
*(indispensable pour les
soirées entre amis)*



LE SYNTHÉTISEUR
*(version «high-tech» de
l'incorruptible piano)*



LA BATTERIE
*(elle donne le tempo,
l'énergie et le groove)*



**LA GUITARE
ÉLECTRIQUE**
*(pour faire rugir les
amplis et vibrer les murs)*



**LE CHANT
AMPLIFIÉ**
*(pour devenir une star
derrière le micro)*

COMMENT ÇA MARCHE ?

C'est un **cours collectif hebdomadaire de 45 minutes** avec **trois élèves du même âge**.



Ce n'est **pas un ensemble** : les élèves viennent pour **apprendre à jouer** d'un instrument.

Le **tarif** est le même que pour un **cours individuel de 20 minutes** (incluant Formation Musicale et chorale)

Les instruments sont prêtés pendant les cours (pas d'achat à prévoir). La saison est organisée en deux périodes :

septembre-février

On apprend deux morceaux connus
**Chaque élève joue chaque
instrument**
+ on fait un concert

mars-juin

On apprend trois nouveaux titres
**Chaque élève joue un instrument
choisi**
+ on refait un concert !

Au final, chaque élève aura :

- **pratiqué six instruments différents**
- **appris cinq morceaux célèbres**
- **donné deux concerts !**

Tout ceci **en s'amusant avec deux camarades !**

POURQUOI CHANGER D'INSTRUMENT ?

- parce que les enfants ne connaissent que les instruments qu'ils ont vus à la télévision ou sur internet (rares sont ceux qui ont pu les découvrir en concert ou en classe d'éveil musical)
- parce qu'ils ne connaissent pas forcément le **rôle précis de chaque instrument** dans les Musiques Actuelles.
- parce que jouer d'un instrument demande un peu de travail et que **c'est plus amusant de changer** en cours d'année
- pour être **SÛR de choisir l'instrument qui plaît !**

POURQUOI UN COURS COLLECTIF ?

<i>Quelques comparaisons...</i>	Cours individuel : un élève pendant 20 minutes	Cours collectif : trois élèves pendant 45 minutes
Temps « perdu » <i>(installation, accordage, réglages, rangement, etc. - environ 5 minutes)</i>	25 %	11 %
Temps d'apprentissage <i>(écoute et analyse de la chanson, consignes, etc. - environ 5 minutes)</i>	25 %	11 %
Temps de pratique individuelle <i>(jeu effectif de chaque élève en « solo »)</i>	10 minutes	9 minutes
Temps de pratique collective <i>(jeu effectif de chaque élève en « groupe »)</i>	NÉANT	9 minutes
Temps global de jeu <i>(en solo + en groupe)</i>	10 minutes	18 minutes
Temps d'observation <i>(écoute, compréhension et critique constructive des autres élèves)</i>	NÉANT	18 minutes
Perception de l'enseignement <i>(par l'élève)</i>	« Privilège »	Partage
Évaluation et valorisation <i>(des progrès et des difficultés)</i>	Rapport « frontal » avec le professeur	(auto-) Évaluation / camarades
Recherche des solutions <i>(en face d'une difficulté)</i>	Consigne unique du professeur	Solution autonome générée par le groupe
Relations entre les parents	Quasi nulles	Co-voiturage, discussion

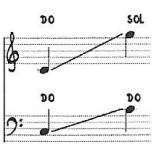

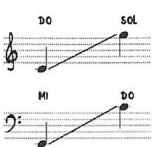



Renseignements : Cyril MARTINIE – 06 16 83 50 98
Inscriptions : secrétariat Graines d'Artistes de Fonsorbes

DÉCOUVERTE DES INSTRUMENTS

PAR LA PRATIQUE COLLECTIVE DES MUSIQUES ACTUELLES

	Activité	Séances	ÉLÈVES		
			Yanis	Lola	Alban
	DÉCOUVERTE / PRISE DE CONTACT	1			
Sept / Oct / Nov	CHANSON N°1	3			
		3			
		3			
Déc / Janv / Fév	CHANSON N°2	3			
		3			
		3			
Mars / Avril / Mai	CHOIX DES ÉLÈVES	6	INSTRUMENT PRÉFÉRÉ N°1	INSTRUMENT PRÉFÉRÉ N°1	INSTRUMENT PRÉFÉRÉ N°1
	CHOIX DES ÉLÈVES	6	INSTRUMENT PRÉFÉRÉ N°2	INSTRUMENT PRÉFÉRÉ N°2	INSTRUMENT PRÉFÉRÉ N°2
Juin	PRÉPARATION CONCERT	2			
	GOÛTER / JEUX	1			

PROGRAMME FORMATION MUSICALE

Niveau	Lecture Note	Rythmes	Théorie	Applications
1A			Tonalité : gamme et accord parfait de Do Maj, 1/2 tons Intervalles : 2 ^{de} 3 ^{de} 5 ^{de} 8 ^{ve} Altérations : # b Ponctuations : piquées, accentuées, lourées, etc. Nuances : pp, p, mf, f, ff, crescendo, decrescendo, etc. Divers : point d'orgue, reprises, etc.	Lecture chantée / Intonation Dictée mélodique Dictée rythmique Dictée d'intervalles Grave/Aigu Instruments Symphoniques
2A		Liaisons simples 	Tonalité : note sensible, degrés I et V, ordre des dièses et des bémols Intervalles : 2 ^{de} Maj et min + 3 ^{de} Maj et min Divers : ponctuations, indications de tempo, nuances, etc.	Lecture d'accord (verticale) Dictées Majeur / mineur Forme ABA – Rondo Instruments « non symphoniques »
3A		 + liaisons + battue mesure à 2 temps	Tonalité : Do Maj / La min Sol Maj Fa Maj Degrés de la gamme Intervalles : 2 ^{de} Maj et min + 3 ^{de} Maj et min Divers : ponctuations, indications de tempo, nuances, etc. (renforcement)	Intonation Dictées Majeur / mineur Formations instrumentales Compositeurs
CURSUS « NORMAL »				Spécialisation <i>« Musiques Actuelles Amplifiées »</i>
4A	Lecture courante clé de Sol et de Fa Lecture Horizontale Lecture Verticale	Tonalité : Do Maj / La min Sol Maj / Mi min Fa Maj / Ré min Ré Maj Cadences : Parfaite et Demi Divers : ponctuations, indications de tempo, nuances, etc. (renforcement)	Lecture chantée (avec ou sans paroles) Dictées au piano (ou autres instruments) Dictée d'intervalles (absolus ou sur note donnée) Reconnaissance accords parfaits Maj / min Chant accord parfait Maj Reconnaissance bin / tern	FM3 MAA Systèmes d'écriture « alternatifs » Déchiffrage (mélodie simple ou grille accords) Relevés / instrument Théorie des M.A.A. Rythme Corporel (combinaisons de croches) Culture musicale (exposés)
Brevet Musical Départe-mental	Lecture courante clé de Sol et de Fa Lecture Horizontale Lecture Verticale	Tonalité : révisions + Sib Maj / Sol min Cadences : Parfaite et Demi Divers : chiffage C D F	Lecture chantée (avec ou sans paroles) Dictées à la voix (ou autres instruments) Dictée d'intervalles (absolus ou sur note donnée) Reconnaissance accords parfaits Maj / min Chant accord parfait Maj Reconnaissance bin / tern	FM4 MAA Déchiffrage (mélodie ET grille accords) Relevés + « Air piano » Étude du Blues Théorie avancée des M.A.A. Rythme Corporel (double-croches) Culture musicale (exposés avec problématique)



ÉVALUATIONS

<i>Date</i>									
<i>Compétence</i>									
<i>Implication Personnelle</i>									
<i>Technique Instrumentale</i>									
<i>Déchiffrage Autonomie</i>									
<i>Sens du rythme (pulsation intérieure)</i>									
<i>Interprétation Improvisation Composition</i>									
NIVEAU INSTRUMENT									
<i>Date</i>									
<i>Compétence</i>									
<i>Formation de l'Oreille (relevé)</i>									
<i>Lecture (déchiffrage)</i>									
<i>Chant (réalisation)</i>									
<i>Analyse et Culture</i>									
NIVEAU FORMATION MUSICALE									

A : Maîtrisé | B : Compris | C : En cours d'acquisition | D : Non compris | E : Non travaillé
 Graines d'Artistes de Fonsorbes | secretariat@graines-artistes-fonsorbes.fr | <http://www.graines-artistes-fonsorbes.fr/> | 05 61 91 20 11 | 4/8

Annexe 3 : Charte des musiciens GAF (ensemble)



GRAINES D'ARTISTES DE FONSORBES

Charte du musicien

❖ Introduction

- L'association Graines d'Artistes de Fonsorbes propose à ses adhérents de pratiquer la musique au sein d'ensembles. Pour que cette pratique se passe dans les meilleures conditions et donne des résultats satisfaisants pour tous, l'association demande à ses adhérents souhaitant participer à ces ensembles de respecter les différents points de la charte du musicien présentée ici.
- En effet, le plaisir de jouer ensemble est collectif avant d'être individuel. La progression d'ensemble vers la meilleure qualité musicale possible est indispensable aux groupes de musiciens pour se fédérer. Amitié et élan enthousiaste vers un but commun ne vont pas l'un sans l'autre.

❖ Participation aux ensembles

Pour participer aux ensembles de l'association :

- Je me présente au premier cours de l'ensemble que je choisis. Le professeur me fera jouer ainsi que tous les autres participants.
- Mon travail, mon comportement et mon investissement seront évalués par le professeur de musique responsable de l'ensemble durant le premier mois.
- Au terme de cette période je saurai si je fais partie de l'ensemble le temps de la saison entamée.
- **Le nombre de participants à l'ensemble est limité :**
 - ◆ suivant l'ensemble
 - ◆ pour un même instrument au sein d'un ensemble.

❖ Assiduité

Etre musicien dans un ensemble de la GAF est bien sûr une chance et un plaisir, c'est aussi :

- **Une responsabilité et un engagement vis-à-vis des autres membres de l'ensemble.** Ainsi, je suis conscient que **toute absence de ma part** à une répétition, un concert, etc., **même justifiée, sera d'une façon ou d'une autre dommageable au travail musical et à l'ambiance du groupe.** Ceci est vrai quelle que soit ma place dans ce groupe et mon niveau musical.
- **Je m'engage donc à limiter au maximum mes absences** par respect pour les autres musiciens et le professeur de musique.
- **Si mes absences deviennent préjudiciables et que mon manque d'investissement personnel nuit à la cohésion du groupe et à la mise en place de morceaux de qualité, je céderai ma place de moi-même** ou sur décision du professeur encadrant.

❖ Travail personnel

Mon travail pendant et hors répétitions donne vie au groupe :



GRAINES D'ARTISTES DE FONSORBES

- En répétition:
 - ◆ **J'arrive à l'heure, je m'installe rapidement** et je fais silence dès que j'entends la note d'accord, afin que le travail musical commence sans perte de temps.
 - ◆ **J'ai toujours un crayon à portée de main** et je note toutes les indications données par le professeur de musique. C'est une question d'efficacité dans le travail, mais aussi de politesse vis-à-vis du professeur de musique.
 - ◆ **J'informe mon voisin** absent à une répétition précédente des indications, conventions, etc., qui ont été passées en son absence.
 - ◆ Si, à un moment donné du travail, je ne joue pas ou je ne suis pas sollicité, **je reste concerné** par la répétition :
 - Je respecte la concentration de ceux qui sont en train de travailler.
 - J'écoute leur travail car cela peut m'être profitable.
 - Je reste attentif pour réagir rapidement à toute sollicitation du professeur.
 - ◆ Dans tous les cas, **je communique** avec mes voisins avec toute la **discretion voulue**.
- A la maison, entre les répétitions :
 - ◆ **Je travaille mes partitions.**
 - ◆ **Je n'oublie pas que les répétitions sont avant tout destinées au travail d'ensemble.** Si, exceptionnellement, je ne peux pas travailler mes partitions, je prends au moins quelques minutes pour y jeter un coup d'œil, même sans instrument, afin de me remémorer les indications qui ont été données lors des répétitions précédentes et les difficultés rencontrées. J'ajoute des annotations au besoin.
 - ◆ **J'écoute un enregistrement des morceaux travaillés**, car c'est une forme de travail musical à part entière, agréable et peu contraignante. Au-delà des morceaux travaillés, écouter de la musique est la meilleure façon de former son sens musical.

❖ État d'esprit – Lien entre les musiciens

- **Je respecte les talents et limites de chacun. Le bon amateur est celui qui fait de son mieux pour la musique et qui s'y investit.**
- **J'accueille et entoure les nouveaux musiciens** de sorte qu'ils se sentent tout de suite à leur aise.
- La vie de l'orchestre ne s'arrête pas aux répétitions et aux concerts :

Je me sens concerné par la vie de l'association : assemblées générales, participation éventuelle au conseil d'administration, je donne (ou demande à mes parents de donner) **un coup de main aux**



GRAINES D'ARTISTES DE FONSORBES

bénévoles et professionnels, notamment lors des spectacles pour la mise en place de l'ensemble et le rangement (pupitres, chaises, éclairage, etc.).

❖ Participation aux spectacles de l'association

Les initiatives de représentation par les musiciens et leur professeur sont conformes à l'objectif et vivement encouragées ! En formant un petit groupe de musique au sein de l'association :

- **Je progresse** sur le plan technique et musical,
- **Je forge des liens** d'amitiés privilégiés,
- **J'apprends à écouter les autres et à « travailler » ensemble,**
- **Je participe** au rayonnement de l'association en donnant, en son nom, de petits concerts de musique, lors des auditions ou des spectacles de l'association.

Ces initiatives pourront être retenues lorsque le professeur estimera que le niveau du groupe aura atteint la qualité artistique attendue pour une représentation publique.

Quelques petits trucs qui rendent la pratique d'ensemble plus facile :

- *Je m'efforce de mémoriser la musique et j'écoute comment ma partie s'insère dans le tout musical.*
- *Je recherche l'anticipation musicale : au fil des répétitions je dois de mieux en mieux savoir ce qui va arriver pour pouvoir jouer juste, en place, avec le caractère voulu et être disponible aux sollicitations du professeur.*
- *Lorsque j'ai des mesures à compter, je note sur ma partition des repères auditifs une ou deux mesures avant de démarrer. Pour démarrer, je me fie par ordre de priorité :*
 1. à mon oreille,
 2. à la gestuelle du professeur,
 3. à mon comptage des mesures.
- *Je dois me détacher progressivement de ma partition pour être de plus en plus dans la musique.*